



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 01.39

Sites : www.cgc-dgfp.info / www.snc-dgfp.info

Adresses mail : cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr

sncdgdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC Visioconférence du 27 avril 2021 avec la Direction Générale

Après une interruption due aux congés, M Fournel a présidé une nouvelle visioconférence pour faire un point avec les organisations syndicales sur la situation actuelle.

1/ Points d'actualités et de réflexions :

=> Situation sanitaire et vaccination.

Le DG constate une diminution du nombre des cas covid à la DGFIP. Après un pic de 250 cas covid fin mars, nous sommes retombés sur les chiffres de janvier-février 2021, soit un peu au dessus des 150 cas. Il s'agit d'une diminution constante et il en est de même pour le nombre de jours en quarantaine. La vigilance reste bien entendu de mise.

En ce qui concerne la vaccination, un « 1^{er} round en mode moderato » a été mis en place pour tester, en liaison avec la mutuelle de la fonction publique, une première campagne de vaccination à Bercy. De nouvelles aires urbaines de vaccination seront développées.

La Direction Générale a demandé aux ministres que les personnels qui reçoivent le public (accueil) mais aussi ceux qui sont en contact avec du public (huissiers, vérificateurs, géomètres etc..) fassent partie des prioritaires de « 1^{ère} ligne ». Cela concerne une vingtaine de milliers d'agents. Parmi ces 20 000 agents, ceux qui sont âgés de plus de 55 ans (7.000) seront les premiers vaccinés.

Il est rappelé que la vaccination s'effectue sur la base du volontariat et qu'elle n'est pas rendue obligatoire.

=> Le télétravail

Nous sommes sur des chiffres de l'ordre de 40 %. Avec la reprise, ce chiffre a légèrement baissé. Les notes de service ont été adressées au réseau y compris sur les modalités du télétravail glissant.

La CGC a réclamé la communication de ces notes. Plus généralement, elle renouvelle sa demande pour que les syndicats soient systématiquement destinataires des notes RH. Ce n'est pas du tout le cas actuellement, l'administration pratiquant le black-out, à quelques exceptions près...

Des discussions entre les partenaires sociaux, comme dans le privé, se tiendront pour réaliser le passage d'un modèle de télétravail dit à « *marche forcée* » vers un modèle « *plus raisonnable* » dicit le Directeur Général.

La CGC et les autres syndicats sont intervenues pour faire part de leur incompréhension totale sur le blocage du dossier des indemnisations au titre des frais liés au télétravail. Pour la CGC, le

Directeur n'a jamais été le moteur sur ce sujet. Un an a passé et le Directeur Général après avoir ignoré les demandes dans un premier temps, n'est même pas en mesure de dire aux partenaires sociaux en quoi il a fait avancer ce dossier interministériel. Au point où il est légitime de s'interroger sur une réelle volonté de notre administration de voir ce sujet aboutir dans un proche avenir.

Une telle lenteur devrait conduire à des mesures avec une portée rétroactive. Dans le cas contraire, on pourrait penser que la Fonction publique et ses ministres ont volontairement fait traîner les choses...

Pour la CGC, le Directeur Général endosse une responsabilité dans le retard au niveau de l'application du dispositif. La DG met toujours en avant les différences de traitement entre les salariés du privé et du public pour justifier des mesures restrictives et moins-disantes pour les agents. A l'inverse, on constatera qu'il a rarement d'initiatives pour un alignement vers le haut.

=> réflexions autour d'une future organisation du travail au travers du prisme du télétravail

C'est un sujet complexe que la Direction Générale souhaitera aborder le moment venu (post-crise). Il faudra être attentif au moment où les collectifs de travail se reconstitueront pour éviter les crispations et les éventuelles rancœurs entre télétravailleurs et les collègues restés en présentiel.

L'idée que la crise fasse évoluer les modalités d'organisation du travail est une possibilité voire une potentialité pour la DG. La capacité qu'auront les agents de se projeter, ou pas, dans du télétravail plus régulier mais moins dense, permettra une évolution et une organisation différente du travail.

Pour la DG il y aura des demandes en ce sens. De plus, en tant que directeur de la DGFIP, M Fournel précise qu'il a la responsabilité « *d'optimiser les moyens qui sont mis à sa disposition* » pour faire fonctionner le service public. Pour M Fournel il est normal que l'on cherche à être efficient.

Dans ce cadre, la question de l'organisation du lieu de travail n'est pas tabou et il faut se la poser. La DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat) a déjà lancé des réflexions autour de ce sujet. A cet égard, pour M. Fournel, le lieu de travail ne peut pas s'organiser et se définir sur la seule base du volontariat des agents, présents à un instant T sur un lieu.

Par exemple pour les lieux nouveaux où la question de l'aménagement va se poser, il faut penser l'immobilier dont on a besoin en intégrant les évolutions liées à la crise. Le nombre de mètres carré par agent est déjà bien supérieur aux normes (18m² par agent à la DGFIP au lieu de 10m² requis). Il faudra donc réfléchir à l'évolution de l'organisation de l'espace avec le télétravail.

C'est un nouveau sujet qui devra être mis à l'ordre du jour de l'agenda social. La sortie de crise sera un moment privilégié dans le cadre des retours d'expérience pour l'évoquer.

Pour la CGC le retour d'expérience sur l'organisation du travail est nécessaire, que ce soit sur l'évolution de la DGFIP, le télétravail, le mode de pensée, l'organisationnel, le NRP. Les expériences récentes – par exemple le rapport Brière-Pichevin sur l'encadrement – et plus récemment le RETEX en sortie de 1er confinement, ont bien illustré l'absence de retour auprès des syndicats des réflexions et travaux menés.

=> La campagne IR

Elle se déroule correctement sur un mode plus calme que l'année dernière car nous sommes revenus à un calendrier de démarrage traditionnel.

150 000 usagers ont été reçus au guichet.

550 000 appels reçus et autant de mels. Le taux de décrochés atteint 90 %.

Pas de files d'attentes détectées.

Il n'y a pas, selon M Fournel, de logique de renfort des SIP sur le n° d'appel unique, mais simplement la contribution de tous à ce numéro commun.

2/ Points divers

=> Les ASA

Le nombre d'ASA pris par les agents est relativement plus faible que l'estimation prévue par la DG. 2.000 ASA la semaine dernière et 1.100 hier, dont la moitié liée à des raisons sanitaires et non à des gardeq d'enfants. Seuls sont concernés les parents d'enfants de moins de 16 ans.

=> Les masques

La CGC est intervenue pour demander à la Direction de prendre l'initiative de la livraison de masques FFP2 rendus indispensables pour tenir compte des variants et ce sans attendre. Cette demande est ciblée sur le personnel d'accueil. Par ailleurs des Directions ont déjà pris de telles initiatives sans attendre des instructions venant d'en haut. C'est du bon sens.

La Direction a opposé une fin de non-recevoir restant sur le protocole actuel des masques de type 1.

=> Les CAP disciplinaires

Les réunions en présentiels ne peuvent dépasser une jauge de 6 personnes présentes. Pour ces CAP importantes il sera étudié la possibilité de mixer présentiel et distanciel. L'agent pourrait ainsi être défendu en présentiel.

Données COVID et force de travail à la DGFIP :

Situation au	27/04/2021	Jour précédent	Variation en %
Nouveaux cas avéré positif Covid19 données hebdomadaires jeudi à jeudi	181 (*)	200 (*)	-10%
ASA quatorzaine/septaine	189	189	0%
Agents présents	50 484	49 058	3%
Télétravailleurs le jour de l'enquête	28 986	27 168	7%
% de télétravailleur/force de travail	36%	36%	+0 pt
Agents en ASA	1 143	1 155	-1%
Agents en congés ou arrêt	14 303	16 996	-16%

(*) semaine précédente, par exception

La CGC Finances Publiques vous informe, sans polémique mais sans compromis.

Elle vous représente, vous soutient et vous défend au mieux de vos intérêts.

Ne restez pas seul ! Rejoignez-nous ! Adhérez !

Consultez toutes nos informations sur le site : www.cgc-dgfip.info